

Rénover mon logement POURQUOI C'EST IMPORTANT ?



Pour un habitat plus confortable
et plus sain.



Pour consommer moins d'énergie
et donc baisser mes factures.



Pour valoriser
mon patrimoine immobilier.



Pour lutter, à mon niveau,
contre le réchauffement climatique.

Conseils Rénov'enerGie À CROLLES



Communauté de communes Le Grésivaudan
390 rue Henri Fabre - 38920 Crolles

C'est gratuit prenez rendez-vous.
au 0 801 902 138

Des conseils personnalisés
et indépendants, assurés par un conseiller
Rénov'enerGie qui vous accompagnera
tout au long de votre projet de rénovation.

Pour bien préparer ce rendez-vous,
vous pouvez apporter tous les documents
dont vous disposez : plans, photos, factures
d'énergie, devis...

Plus d'infos :
www.le-gresivaudan.fr/renovenergie



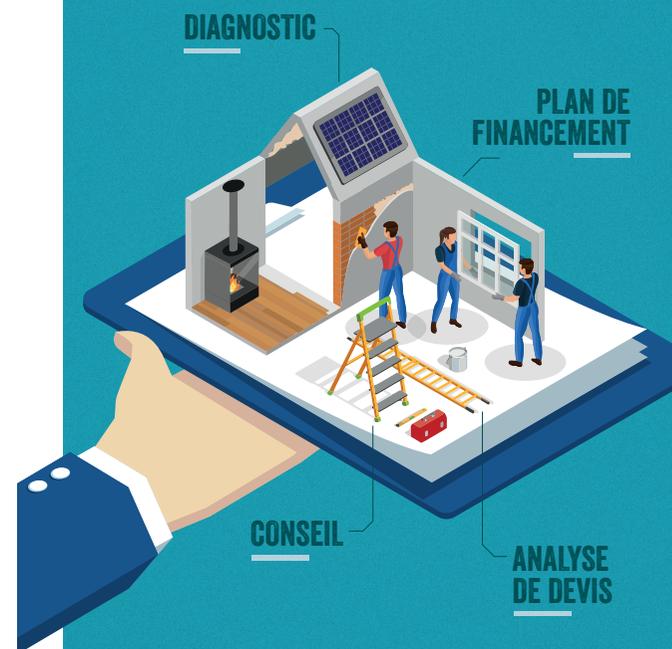
Les visites sur site sont
financées dans le cadre
de la labellisation



Le Grésivaudan s'engage
pour la rénovation énergétique
de votre logement

Rénov'enerGie

— CONFORT ET ÉCONOMIES —



PIXODIUM - www.fx-comunik.fr - Mars 2019 - Illustrations : Shutterstock



Rénov'enerGie

DES EXPERTS POUR FACILITER LA RÉNOVATION DE VOTRE LOGEMENT

Service gratuit du Grésivaudan

JE PRENDS RENDEZ-VOUS

AU 0 801 902 138
numéro gratuit depuis un fixe ou un mobile

Le chemin DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE



Informations et conseils

J'explique mon projet, je pose mes questions. Un conseiller rénovation me répond et m'oriente.



Diagnostic

Le conseiller établit un diagnostic avec ou sans visite de mon logement, en fonction de la nature de mon projet.



Planification

Je détermine le programme des travaux et fais établir les devis correspondants.



Analyse des devis et du financement

Mon conseiller m'accompagne dans l'examen des devis et me présente les aides financières mobilisables.



Réalisation et suivi du chantier

À tout moment je peux solliciter mon conseiller rénovation.

Le dispositif RÉNOV'ÉNERGIE



EXPERTISE ET NEUTRALITÉ DES CONSEILS POUR TOUS



Evaluation énergétique du logement : visite sur site si plusieurs postes de travaux engagés.



Préconisations de travaux adaptées à vos besoins.



Appui dans l'analyse des devis.



Estimation des aides financières.



Accompagnement dans le suivi de chantier.



DES AIDES SPÉCIFIQUES SOUS CONDITIONS DE RESSOURCES

L'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat vous apporte des aides financières pouvant couvrir de **35 % à 70 %** du montant des travaux.

• Sont concernées les **résidences principales achevées** depuis plus de 15 ans.

• Quels travaux ?

- *Économie d'énergie*
- *Travaux lourds (toiture, mise aux normes électriques) ...*
- *Travaux d'adaptation du logement pour le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées*

Des aides spécifiques POUR TOUS



LA PRIME AIR BOIS

De **1 600 € à 2 000 €** pour changer votre appareil de chauffage bois ou votre foyer ouvert antérieur à 2002.



LA PRIME CHAUFFAGE ET CHAUFFE-EAU SOLAIRE

De **600 € à 1 500 €** pour installer un chauffe-eau solaire ou un combiné chauffe-eau et chauffage solaire thermique.



DISPOSITIFS CUMULABLES AVEC

- Les crédits d'impôts pour la transition énergétique (CITE)
- Les Certificats d'Economie d'Énergie
- Les subventions départementales
- ...



Mon conseiller Rénov'enerGie m'accompagne et m'informe dans le montage des dossiers au 0 801 902 138